

PROJET PEDAGOGIQUE EPS DU COLLÈGE JACQUES PREVERT DE SAINT-SYMPHORIEN D'OZON

I/ PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT :

• ENVIRONNEMENT

Collège péri-urbain : Le collège Jacques Prévert est situé à Saint- Symphorien d'Ozon, à proximité des villes de Feyzin et Givors dans le Rhône. Il est implanté dans un secteur péri-urbain, dont le secteur de recrutement comprend les communes de Saint-Symphorien d'Ozon, Marennes, Solaize, Simandres, Sérézin du Rhône. Les élèves proviennent de 5 communes différentes et sont transportés à hauteur de 72%. Ce qui induit également un nombre important d'élèves demi-pensionnaires 80%.

Les équipes enseignantes sont relativement stables depuis la rentrée 2016 dans pratiquement toutes les disciplines. Ceci entraîne un nombre conséquent de projets à la fois disciplinaires et pluridisciplinaires.

Catégorie sociale : le collège scolarise majoritairement des CSP favorisées. La population est issue des catégories sociales favorisées pour 51%, moyennes pour 19% et défavorisées pour 30%.

La commune est très dynamique sportivement : 20 associations sportives (football, danse, judo, plongée, tennis, volley, basket, tennis de table, cyclisme, tir à l'arc, taï chi chuan, gymnastique volontaire, éveil enfant, équitation). Beaucoup d'élèves pratiquent une ou plusieurs activités sportives, en club, en dehors du collège, ce qui rend la population d'élèves sportive, « débrouillée » d'un point de vue moteur. Les activités les plus pratiquées, dans ce cadre, sont le football, le basket, la danse, le tennis.

Mais aussi culturellement : l'accès à la culture reste un problème pour ces élèves éloignés des centres et mal reliés à l'agglomération lyonnaise.

• STRUCTURE

Environ 730 élèves plus 13 élèves d'ULIS

Niveaux de classe : 6 classes de 6èmes, 6 classes de 5èmes , 6 classes de 4èmes, 7 classes de 3èmes à la rentrée 2025

• CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES ET SCOLAIRES

La réussite scolaire de nos élèves est révélée par le taux d'admis au DNB est aux alentours de 90%, 92 ,8 pour 2023, au-dessus du taux départemental de 85%, dont 65.6% de mention (au-dessus du taux départemental de 56.8%).

Au-delà des résultats bruts de réussite au DNB, nous pouvons caractériser nos élèves de la manière suivante :

55 % des élèves sont scolaires

35 % des élèves font leur travail à minima

5 % à 10 % des élèves sont en difficultés scolaires

• AXES DU CONTRAT D'OBJECTIFS :

Objectif n°1 : Réunir des équipes stables autour d'un projet fédérateur :

Développer le projet actuel autour du restaurant scolaire « Zéro Gaspi »

Elargir à d'autres actions sur le développement durable et obtenir la labellisation E3D

Etablissement en Démarche Développement Durable

Objectif n°2 : Un enseignement au service de tous :
Continuer les projets pédagogiques qui favorisent l'excellence

Développer des projets d'aide et de soutien pour prévenir les difficultés scolaires :
Travail autour des troubles de l'apprentissage

Objectif n°3 : Elaborer un parcours culturel pour chaque élève depuis l'école :
Mettre en place un programme de sorties culturelles avec exploitation en classe, en concertation avec les professeurs des écoles

● CARTE DES FORMATIONS ET AUTRES DISPOSITIFS :

Langues proposées : LV1 : Anglais, LV2 : Allemand, Espagnol, Italien.

Options proposées : chorale, latin, grec, extra-English, extra Spanish

Partenariat avec l'espace culturel L. LABBE de Saint-Symphorien d'Ozon

Atelier Théâtre pour les 4,3èmes

II/ PROJET PÉDAGOGIQUE EPS :

● CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Beaucoup d'élèves pratiquent une ou plusieurs activités sportives, en club, en dehors du collège, ce qui rend la population d'élèves assez sportive, « débrouillée » d'un point de vue moteur. Les activités les plus pratiquées, dans ce cadre, sont le football, le basket, la danse, le tennis.

De ce fait, les élèves rentrent facilement dans l'activité et restent impliqués pendant tout le temps du cours et de la séquence.

Par rapport aux domaines du socle

- D1/Les langages pour penser et communiquer >>> développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps :

Nos élèves sont débrouillés, voire performants d'un point de vue moteur

Ils n'ont pas de difficultés à s'exprimer corporellement devant les autres

Ils éprouvent des difficultés à utiliser un vocabulaire approprié

D2/ les méthodes et outils pour apprendre >>> s'approprier par la pratique physique et sportive des méthodes et des outils pour apprendre :

De nombreux élèves présentent des difficultés d'attention, de concentration et d'application rigoureuse des consignes

D3/ la formation de la personne et du citoyen >>> Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités :

De nombreux élèves manquent de confiance en eux lors de l'arbitrage

Ils éprouvent des difficultés pour verbaliser et annoncer des observables

Ils ont également parfois, selon les niveaux de classe, du mal à accepter les remarques des juges et des arbitres

D4/ les systèmes naturels et les systèmes techniques >>> Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière :

Spontanément, beaucoup d'élèves ne s'échauffent pas mais le font rapidement sous la demande de l'enseignant

La pratique physique en tant que telle ne pose pas de problème à l'ensemble de nos élèves

Un grand nombre d'entre eux manquent de lucidité / leur niveau

D5/ Les représentations du monde et de l'activité humaine >>> S'approprier une culture physique, sportive et artistique :

Généralement, nos élèves ne sont pas réfractaires à la pratique des APSA proposées.

Ils sont respectueux de la pratique des autres et ont bien souvent un jugement lucide

Ils sont ouverts aux apports culturels en rapport avec les APSA

● EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe EPS est renouvelée à la rentrée 2025 avec l'arrivée d'un nouveau collègue. Les trois autres enseignants étant présents dans l'établissement depuis 2000, 2006 et 2015.

L'équipe EPS est très investie dans la vie de l'établissement, dans le sens où 2 enseignants sont élus au CA et autres instances administratives, les 4 enseignants seront professeurs principaux dont un du niveau 3^{ème}.

● INSTALLATIONS SPORTIVES

Sur place, nous disposons :

D'un gymnase de type C (40 X 20 et salle de Lutte)

D'une piste de 200m dans la cour, 4 couloirs matérialisés pour le relais et une aire de saut en longueur

De nombreux petits équipements (tapis et installations gymniques, ballons, raquettes, matériel divers...)

Possibilités extérieures à l'établissement :

Un gymnase de type B à 500 mètres

Un stade Football synthétique à 700 mètres

Un stade de Rugby à 500 mètres

Une salle de combat/ danse en centre-ville

Une piscine de 25 mètres à 30 minutes en car.

● HORAIRES HEBDOMADAIRES EPS

6^{ème} : 2 X 2h

5^{ème} : 1h + 2h

4^{ème} : 2 X 1h30

3^{ème} : 2 X 1h30

● CHOIX, OBJECTIFS, ORIENTATIONS ADOPTÉES EN EPS EN RÉFÉRENCE AUX NOUVEAUX PROGRAMMES ET AU SOCLE COMMUN

Cycle 3 :

Apprendre à avoir et à élaborer des projets collectifs en s'écouter, en s'entre-aidant et en s'évaluant

Accepter et comprendre un cadre commun :

Notion de séquence d'apprentissage

Routines d'échauffement et d'apprentissage

Gestion du matériel

Développer une motricité variée par une confrontation à une diversité d'APSA

Cycle 4 :

Accéder à l'autonomie dans sa pratique et son jugement
Optimiser ses ressources physiques
Maîtriser et faire appliquer le cadre commun

● ACTIONS LIEES AUX PROJETS D'ETABLISSEMENT ET EPS :

a/ Le cross du collège :

Objectifs :

Fédérer les classes en produisant une émulation entre les classes et une cohésion au sein même des classes
Faire vivre l'EPS au collège, différemment qu'en cours
Créer une dynamique chez les élèves, même dispensés en jouant différents rôles sociaux (coach, arbitre, supporter)

Déroulement :

Le cross du collège qui se court avant les congés de Toussaint. Les élèves sont classés individuellement et par classes, par niveau. **Faire de la journée du cross établissement une manifestation d'envergure dans l'établissement.** Un cross est organisé pour tous les élèves avec l'aide de l'ensemble de la communauté éducative. Pour le cross, les enseignants d'EPS remarquent que l'essentiel des inaptitudes à cette manifestation et des absences ou inaptitudes ponctuelles sont à attribuer en majorité à des filles.

b/ L'EPI « corps santé bien-être sécurité » SVT/ EPS lors de la séquence de demi-fond en 4^{ème}. Il s'agit de donner du sens aux notions apprises en cours de SVT, par la prise et l'observation d'indicateurs relevés lors de la pratique sportive.

c/L'accompagnement personnalisé (AP) pour les élèves de sixième lors de la séquence de Natation : afin qu'un maximum d'élèves acquière le Savoir Nager (ASSN), un dispositif 2 classes/3 professeur ou 1 classe/2 professeurs permet de constituer des groupes de niveau pour faciliter l'apprentissage ou le perfectionnement de la Natation pour tous les niveaux.

d/ L'accueil des élèves de Sixième : lors de la pré-rentree, tous les élèves de 6^{ème} bénéficient d'une présentation de l'AS du collège et d'une pratique de 2 h de 2 APSA différentes (badminton et football).

e/ Le séjour Initiation aux APPN :

Ce séjour qui se déroule mi-juin s'adresse, depuis 2023, aux élèves de classe de sixième.

Le déroulement et le contenu du séjour sont élaborés en liaison avec les objectifs et les axes du projet d'établissement, et répondent aux enjeux de formation du socle commun. Ce séjour d'initiation aux Activités Physique de Pleine Nature permet aux élèves de poursuivre différents objectifs et s'inscrit dans la mise en œuvre des différents parcours éducatifs :

- **Parcours citoyen** avec un approfondissement des notions de coopération, d'entraide, de respect mutuel, de respect des règles de vie collective pour développer le savoir vivre ensemble. De plus, il s'agit également de mieux comprendre le milieu naturel dans lequel ils vont évoluer, par le biais de différentes pratiques physiques.
- **Parcours santé** par la mise en pratique de notions sanitaires (rythmes de sommeil), alimentaires (comment se nourrir correctement en fonction des efforts à fournir), hygiéniques ...

De façon plus spécifique et en liaison avec les programmes EPS, le séjour permet de :

- **découvrir le milieu naturel et cinq pratiques physiques spécifiques** (Escalade, VTT, Course d'Orientation et Biathlon laser/run) qui sont régies par des règles de fonctionnement (sécurité, technique). Apprentissage de ces règles et mise en pratique sur le terrain.
- **viser la réussite de tous les élèves** : pratique adaptée à l'âge et aux compétences d'élèves de sixième.
- **améliorer des possibilités d'adaptation motrice** par la pratique d'activités physiques nouvelles
- **aider les élèves à acquérir de nouveaux repères sur soi** : confrontation de l'élève à ses responsabilités dans son fonctionnement quotidien, apprentissage des codes sociaux qui permettent d'établir de bonnes relations aux autres, liaison entre rythme sportif soutenu et les conditions à respecter pour pouvoir le suivre (hygiène, sommeil, nourriture, consignes de sécurité...)
- **permettre l'accès au patrimoine de la culture physique et sportive locale** : le plateau d'Hauteville est réputé pour sa nature se prêtant à une culture variée des APPN.

● **PROGRAMMATION des APSA :**

	CA 1	CA2	CA3	CA4
6^{ème}	Natation ½ Fond	Escalade	Danse	Lutte Rugby
Créneaux de 2h				
5^{ème}	½ Fond Athlétisme (sprint/relais)	Escalade	Danse/ Acrosport/ Gym sol	Ultimate
Créneaux de 1h ou 2h	2h et 1h			
4^{ème}	½ Fond		Acrosport	Tennis de table Badminton Volley
Créneaux de 1h30				
3^{ème}	½ Fond		Acrosport	Badminton Ultimate Basket
Créneaux de 6 X 1h30				

Nouveau découpage des séquences à la rentrée 2021 concernant les classes de 3^{ème} et 4^{ème} avec pratique d'une seule activité sur les deux créneaux de la semaine sur une période de 6 semaines en moyenne afin de renforcer et stabiliser les apprentissages. Soit 5 APSA pratiquées évaluées sur l'année scolaire et une période en fin d'année d'APSA plus ludique hors évaluation.

Concernant les classes de 6^{ème} et 5^{ème}, nous conservons les cycles longs de 11 séances, avec une programmation de 2 APSA par semaine. Dispositif qui nous paraît plus adapté aux élèves de ces niveaux et répondant mieux à nos contraintes matérielles (piscine, mur d'escalade notamment). Nos élèves pratiquent donc 5 ou 6 cycles d'APSA sur ces niveaux de classe.

III/ PROJET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE :

a / Contexte :

Issue pour plus de 50 % des catégories socio - professionnelles moyennes et favorisées, la population élève du collège a une pratique en club très significative. Dans ce sens, la pratique sportive associative de nos élèves se trouve être concurrentielle avec l'AS du collège, notamment le mercredi après - midi.

De plus, l'AS a pu connaître des difficultés de recrutement le mercredi après-midi compte-tenu de l'étendue de la carte scolaire (Cf. projet d'établissement) et de l'absence de restaurant scolaire, ainsi que de transports scolaires ce jour-là. Cependant, la reprise des activités sportives post Covid, l'effectif d'élèves fréquentant les 3 sections du mercredi ne fait que croître (Escalade, Badminton, Tennis de Table).

Les autres jours de la semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi), l'AS fonctionne sur la pause méridienne, avec un accès prioritaire à la demi-pension. Les élèves qui fréquentent ces créneaux sont généralement très assidus.

b / Effectifs :

L'évolution des effectifs de l'AS sur les 6 dernières années scolaires est la suivante :

- 2015 / 2016 : 98 licenciés, soit **16 %** de l'effectif global du collège.
- 2016 / 2017 : 146 licenciés, soit **24 %** de l'effectif global du collège
- 2017 / 2018 : 166 licenciés, soit **25,1 %** de l'effectif global du collège (661 élèves)
- 2018 / 2019 : 121 licenciés, soit **17,8 %** de l'effectif global du collège (681 élèves)
- 2019 /2020 : 145 licenciés, soit **22 %** de l'effectif global du collège
- 2020/2021 : 118 licenciés soit **17,3 %** de l'effectif global du collège (47 % de garçons et 53 % de filles)
- 2021/2022 : 128 licenciés soit **18%** de l'effectif global (59 garçons pour 69 filles.)
- 2022/2023 : 157 licenciés soit **22 %** de l'effectif global du collège (712 élèves)
- 2023/2024 : 163 licenciés soit **22,6 %** de l'effectif global du collège (721 élèves)
- 2024 /2025 : **198 licenciés** soit **27,4 % de l'effectif global** du collège (722 élèves)

c/ / Activités, horaires et répartition par activités sur l'année 2024/2025 :

Tout au long de l'année scolaire, **7 APSA** sont proposées aux élèves licenciés, selon le planning suivant.

ACTIVITÉS	Elèves BF	Elèves BG	Elèves MF	Elèves MG	Effectif total
Badminton Mercredi AM et lundi midi	5	31	8	8	52
Foot , Lundi midi	2	18	0	12	32
Escalade Jeudi et vendredi midi	17	13	6	0	36
Tennis de Table Mercredi AM et mardi midi	8	41	0	4	53
Basket Mercredi AM et lundi midi	1	6	1	7	15
Gym au sol/ Danse Mardi midi	14	0	2	2	18
Volley , Vendredi midi	8	12	2	8	30
Effectifs totaux	55 élèves	121 élèves	19 élèves	41 élèves	236 participants

Il est à noter que certains élèves viennent sur 2 créneaux de la même activité.

D'autre part, plusieurs autres actions ponctuelles sont programmées :

- Journée du sport scolaire ouverte uniquement aux élèves de 6^{ème} lors de leur pré-rentree de manière à leur présenter l'AS et les différentes modalités de pratique.
- Cross départemental : chaque année, tous les élèves licenciés sont sollicités pour participer au cross départemental, sur la base du volontariat. Nous optons pour la même démarche auprès de l'ensemble des élèves du collège qui ont la possibilité de poursuivre leur expérience du cross, au-delà de celui du collège. Ces élèves volontaires sont licenciés à coût réduit. En 2024, 24 élèves volontaires ont participé au championnat départemental sur l'hippodrome de Charbonnière, 2 équipes se sont qualifiées au championnat académique. 13 élèves (8 benjamins/benjamines et 5 minimes filles/garçons) ont honoré la qualification au championnat d'académie.
- Sortie Luge/ Rando neige, programmée pour la deuxième année, le 5 février 2025, au Luge Park de Villard de Lans, ouverte à tous les licenciés, à partir de la classe de 5^{ème}.
- Sortie « plein-air » : début juillet, une sortie intégrant des APPN est organisée et proposée à tous les élèves licenciés à l'AS. (51 participants le 1er juillet 2025)

Pour financer notamment la sortie de fin d'année, une vente de comté est organisée en avril.

Les bénéfices dégagés permettent également de proposer, depuis cette rentrée, un maillot de l'AS financée conjointement par la part élève de la cotisation et par l'AS. Ces maillots seront également en vente auprès des autres élèves du collège.

d/ Objectifs généraux :

Les axes qui nous semblent prioritaires correspondent aux objectifs suivants :

- Favoriser la formation d'un sportif citoyen, en s'engageant en connaissance d'une charte de bon comportement.
- Solliciter de la part de l'élève, en lui donnant les moyens, une participation à différents rôles sociaux (joueur, arbitre, coach, jeune officiel...)
- Favoriser la réalisation de projet individuel et / ou collectif
- Développer un esprit associatif (dépasser la simple pratique ludique) en participant, notamment au rayonnement de l'AS auprès des autres élèves du collège et aux différentes manifestations que cette dernière peut organiser.
- Encourager la pratique compétitive, en participant aux rencontres et compétitions proposées
- Accéder à une culture sportive et / ou artistique
- Trouver un espace de pratique de loisir favorisant l'épanouissement personnel